

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com



Église de Sauveplantade

Éditorial

Chers amis,

L'été sera là, au moins celui du calendrier, quand vous lirez ces lignes écrites au printemps, saison de verdure conquérante, accablée cette année de nuages menaçants, de tornades, d'averses à pleins seaux, d'inondations parfois. Une bonne occasion d'exercer le sage conseil du grand Federico Fellini : « tu voulais filmer le soleil, mais il pleut. Arrange-toi pour que la pluie soit la plus belle possible ».

Sous la pluie, entre les gouttes, chacun a fait de son mieux, mais nous avons tous été ravis, le 13 avril, de voir un franc soleil se lever sur notre journée d'assemblée générale à Tournon et nous accompagner jusqu'au soir. Dans cette lumière et sous un grand ciel bleu, le riche patrimoine de la ville brillait de tout son lustre, comme en témoigne la relation de nos visites qui paraîtra dans le prochain bulletin. En attendant, vous lirez aujourd'hui le compte rendu de l'assemblée générale tenue dans la chapelle historique du lycée Gabriel Faure, aimablement mise à notre disposition. Ceux qui n'étaient pas à Tournon y trouveront notamment le rapport des décisions adoptées et le résultat de l'élection du nouveau Conseil d'administration. Cette élection est pour moi l'occasion d'exprimer, au nom de tous, notre profonde gratitude aux administrateurs sortants pour leur dévouement désintéressé et aux administrateurs élus ou réélus pour la générosité de leur engagement. Le bénévolat est en effet la règle à la Sauvegarde, comme dans tant d'autres associations qui jouent un rôle essentiel dans la défense de notre patrimoine et l'animation de nos villes et villages.

Puissent l'action et le rôle de tous ces bénévoles être toujours reconnus et encouragés comme ils le méritent !

Confiant dans l'avenir de nos associations et dans le retour des beaux jours, je vous donne rendez-vous le 21 juillet chez nos amis Bousquet, pour la traditionnelle et toujours sympathique journée du Chaussadis, ainsi que le 1er août, pour la rencontre entre l'Amicale des Ardéchois à Paris et la Sauvegarde, qui sera dédiée cette année au compositeur Vincent d'Indy, dans son château des Faugs à Boffres.

Votre été sera riche de bien d'autres rencontres familiales, amicales ou associatives et de nombreuses découvertes. Je vous souhaite d'en goûter toute la saveur avec une saine gourmandise, suivant le précepte de Nicole Fabre : « Le temps ne doit pas être dévoré, le temps doit être savouré ».

Avec toute mon amitié.

Le président
Pierre COURT

Sommaire

- p. 2 - *Rendez-vous de la Sauvegarde* : La grange cistercienne de Chabrolières
- p. 4 - *Rendez-vous de la Sauvegarde* : Lavilledieu, Sauveplantade et Saint-Maurice-d'Ardèche
- p. 8 - Compte rendu de l'Assemblée générale (13 avril 2013)
- p. 11 - Le renouveau d'un petit joyau roman
- p. 12 - Calendrier des prochaines sorties

Les Rendez-vous de la Sauvegarde

La grange cistercienne de Chabrolières - 11 octobre 2012

Ce texte aurait dû paraître dans notre précédent numéro, en même temps que les comptes rendus des visites de Saint-Jean-de-Pourcharesse et de Beaumont, mais avait dû être différé faute de place.

Le site de Chabrolières se présente aujourd'hui sous la forme d'un ensemble immobilier isolé au fond d'une vallée cévenole, surplombant une prairie environnée de boisements de toutes natures.



Autour de Jean-Pascal Alvéry

Les constructions sont de belle facture en pierre mais, en fait, les bâtiments couvrent deux fonctions bien distinctes : l'ancienne grange monastique, créée au XII^e siècle, et une résidence bourgeoise du XIX^e siècle, investie par une famille de parlementaires ardéchois. Ainsi, le cadastre de Faugères, réalisé en 1809, atteste de la seule présence de la grange cistercienne fortifiée et d'un moulin en contrebas alors que le cadastre rénové de Planzolles en 1971 fait état des deux immeubles, à savoir la résidence et la grange. Particularité : le terroir de Chabrolières dépendait du mandement et de la communauté de Faugères jusqu'à l'époque napoléonienne, l'empereur, par décret, attribuant alors cet espace à la commune de Planzolles afin de permettre son agrandissement.

La résidence du XIX^e siècle se présente désormais sous la forme d'une grosse ferme en deux ailes de deux et trois niveaux – un mas bien proportionné – déployée autour d'une cour fermée. Au nord de celle-ci se trouve un passage qui permet de rejoindre l'ancien espace cistercien. Un second accès avait été aménagé sur la face sud, au XVIII^e ou XIX^e siècle, mais le passage par ce portail est aujourd'hui condamné.

L'espace cistercien – le véritable enjeu patrimonial – n'est en rien un bâtiment religieux. Dès la genèse de son histoire monastique, ce domaine et son centre ont été consacrés à l'économie agraire. Cette grange fortifiée a été édifiée et modifiée selon trois grandes époques à retrouver dans son architecture : un vaste cellier voûté, de très belle facture, du XII^e siècle, l'élévation fortifiée du XIV^e siècle et les reconstructions/rénovations des XVII^e-XVIII^e siècles, les guerres de Religion ayant finalement épargné les constructions médiévales, malgré la mobilisation de soldats durant une décennie à la fin du XVI^e siècle.

Mais avant de décrire l'architecture des lieux, sans doute

est-il utile de faire une rapide présentation historique. Alors que des lieux voisins à Saint-André-Lachamp, Planzolles et Faugères apparaissent dans la mouvance de l'expansion monastique du X^e siècle, à travers des donations aux abbayes de Conques en Rouergue et du Monastier en Velay, Chabrolières demeure dans les ombres de l'Histoire. C'est la famille comtale de Luc en Gévaudan, laquelle disparaît rapidement, qui l'inscrit dans le déploiement de l'esprit cistercien. En effet, en plein milieu du XII^e siècle, trois ans après la fondation de l'abbaye Notre-Dame des Chambons sur les hauteurs du Tanargue, Guigon de Luc, « du consentement de sa femme et de ses fils », fait donation au premier abbé de ce monastère « de la terre de Chabrolières, depuis le bois qui s'appelle Bauzon jusqu'au ruisseau appelé de Lambruscher pour y faire des prairies, des vignes et tout ce qu'ils voudront faire et édifier à leur gré, concédant aux moines tout ce qu'il a et tous ses droits dans ladite terre, en date du jeudi-saint » de l'année 1155. Par cet acte fondateur, les moines deviennent aussi seigneurs des lieux. Diverses autres donations se dérouleront, à l'initiative d'autres familles seigneuriales, au cours des décennies qui suivront. Il en résulte un domaine rural centré sur vignes, prairies et châtaigneraies dont les moines resteront en propriété jusqu'à la Révolution. Ce terroir deviendra stratégique au XIII^e siècle en même temps que s'impose à proximité la famille de Châteauneuf/Joyeuse, avec concession de droits seigneuriaux et surtout itinéraire de transhumance pour les abondants troupeaux ovins de l'abbaye.

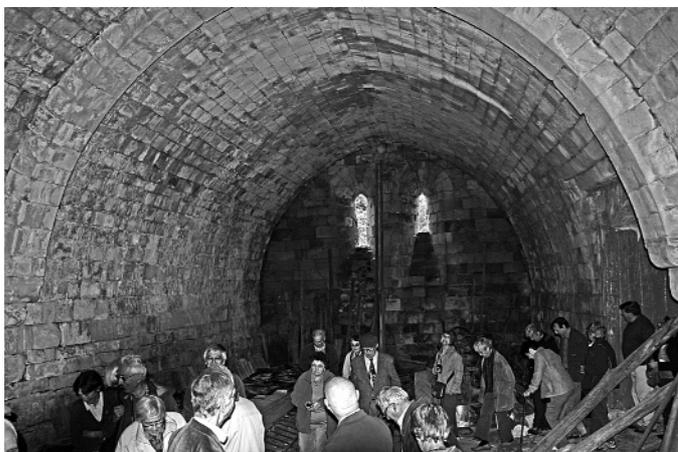


Façade méridionale

En retour, les abbés des Chambons devront négocier en permanence leur autonomie face au seigneur de Joyeuse. Des hommages sont ainsi rendus en 1268 « pour la grange de Chabrolières » et en 1358 pour « l'ensemble du domaine de Chabrolières. » Mais l'acte le plus important sans doute date de 1371, en pleine guerre de Cent Ans. Les moines des Chambons cherchent en effet « aide et protection auprès de noble Louis de Joyeuse. » En contrepartie, celui-ci finance la fortification de la grange cistercienne de Chabrolières, sachant que « le susdit abbé et couvent des Chambons tiendront dudit seigneur de Joyeuse en fief franc et honorable le fief et arrière-fief et ressort dudit château fort et sa justice et sa juridiction avec son terroir et la justice aussi du mas de Lambruscher et du Roure situés proche ledit château de Chabrolières... »

Antérieurement, la grange a été développée principalement sous la forme d'un cellier de dimension remarquable avec, en appareillage très régulier, une voûte monumentale en arc brisé soutenue à mi-longueur par un arc doubleau reposant sur deux culots enchâssés en saillie dans la construction unique. Ce cellier est sans aucun doute le seul vestige architectural du XII^e siècle, avec une porte en ogive, mais il vaut à lui seul la visite.

L'acte précédemment cité indique la seconde grande étape de construction, celle d'un château fort à la fin du XIV^e siècle. Là, les élévations architecturales de cette époque sont parfaitement lisibles avec, au nord, une tour élevée sur trois niveaux au moins (le sommet a fait l'objet d'une réduction ultérieure), ponctuée de meurtrières en son sommet. Les



Dans le cellier

façades du cellier sont reprises à cette occasion permettant le percement de deux fenêtres jumelées, à baies étroites, sur la face sud. Les mêmes ouvertures jumelées sont d'ailleurs reproduites à l'étage noble, mais elles ont été ultérieurement remplacées par deux fenêtres décentrées à baies rectangulaires surmontées de larmier. Mais surtout, la façade est a conservé toutes ses caractéristiques du XIV^e siècle : bossages de diverses formes (rectangle, carré, losange, cercle...) et marques de tâcherons (lettres P & v notamment) tant dans les soubassements des murs que sur les contreforts, sans oublier les vestiges d'un chemin de ronde avec corbeaux enchâssés dans le rajout d'un niveau au XVII^e siècle (a priori consacré à la sériciculture). Enfin, ces fortifications ont été finalisées par des tourelles en face sud faisant pendant à la tour-donjon de la face nord. Au milieu du XV^e siècle, en 1438, un acte témoigne du parfait achèvement de cette étape, le seigneur de Joyeuse tentant de saisir une partie des droits de justice « de tout le fait de Chabrolières qui était autrefois grange et à présent château fort... » Durant les guerres de Religion, ce château fut au moins à trois reprises siège d'une petite garnison (de 1575 à 1587, le château voisin de Faugères étant pris par les protestants en 1574).



Pignon oriental

On évoque ainsi une « montre de 20 hommes de guerre chargée de garder les châteaux de Faugères, Brès et Chabrolières » en 1575 ! De fait, les éléments les plus fragiles de ces fortifications seront démantelés en 1793 sur ordre du directoire du Tanargue et de la municipalité de Planzolles. Les consignes étaient de « décapiter les tours et enlever les insignes seigneuriaux » afin d'éliminer « les marques de royauté seigneuriale du château de Chabrolières ».

Auparavant, ce château de « domaine noble » a fait l'objet de travaux en 1631 et, dans une moindre mesure, en 1753 après une attaque en règle des habitants de Lablachère qui n'appréciaient pas que le prieur des Chambons ait saisi les bêtes pâturant dans les bois de Bauzon. Le notaire qui rend compte parle surtout des « papiers et divers objets rangés dans une garde-robe » qui ont été enlevés... Sans doute est-ce à

cette époque moderne que les murs sur chemin de ronde sont relevés pour être mis à hauteur de la tour-donjon, créant un troisième niveau complet. À cette occasion d'ailleurs, une fenêtre romane trilobée, dont l'embrasure accueille deux coussièges, a sans doute été récupérée dans la chapelle pour se retrouver près du sommet du mur pignon sud, en un endroit quasi inaccessible...

En évoquant une chapelle – érigée au premier niveau de la tour-donjon – nous abordons des éléments de résonance plus religieuse, afin de permettre aux frères convers de prime



Un conférencier à la hauteur...

époque ou au prieur à l'époque moderne de ne pas oublier leur état. Un texte du début du XV^e siècle nous plonge d'ailleurs dans une certaine perplexité. Le testament d'un chanoine, Pons de Sampzon, évoque la réédification d'un cloître brûlé dans le périmètre relevant de la prêtreise de Saint-André-Lachamp, dont il fut titulaire, confirmant par ailleurs un *legs pie* pour l'abbaye des Chambons. Est-ce à Chabrolières qu'il y aurait lieu de situer ce cloître médiéval ? Peut-être... En ce cas, la cour intérieure fortifiée correspondrait assez nettement à une implantation de ce type avec la fontaine – un lavabo monastique ? – située au centre de la potentielle galerie nord de cet espace clos. La ferme-résidence du XIX^e siècle aurait alors utilisé les vestiges de la clôture ouest comme base de construction. L'absence de données archéologiques ne permet pas toutefois de confirmer cette hypothèse...

Les Rendez-vous de la Sauvegarde

Lavilledieu, Sauveplantade et Saint-Maurice d'Ardèche - 14 mars 2013

LAVILLEDIEU

Partant d'Aubenas pour aller à Lavilledieu, on traverse l'Ardèche à Saint-Didier-sous-Aubenas. À la sortie du pont, on gravit par une côte en virage, la côte de Ville, le bord occidental du plateau des Gras. L'élargissement de la route nationale 102 a dégagé la succession des bancs de marne et de calcaire qui retracent une partie de l'histoire sédimentaire de l'Ardèche. En guère plus d'un kilomètre et en s'élevant de moins de deux cents mètres, on parcourt les trente millions d'années que compte le Jurassique supérieur. Arrivé sur ce plateau calcaire à la végétation rare, après quelques kilomètres, le clocher élevé de Lavilledieu, entouré des maisons du vieux village, surgit brusquement.

Le lieu de rendez-vous est le parking des écoles au tout début de la route de Lussas. Bien que le froid soit vif et le vent assez violent, une cinquantaine de personnes sont déjà arrivées. Après les salutations d'usage, le président nous invite à rejoindre la mairie où nous sommes accueillis par Gérard Saucles, le maire de Lavilledieu. Il nous souhaite la bienvenue, se déclare très honoré de la visite de la Sauvegarde et nous remercie de l'intérêt que nous portons à sa commune. En raison des conditions atmosphériques peu favorables, il nous propose de rejoindre le cloître où nous serons relativement à l'abri du vent pour qu'il nous présente sa commune. Il nous accompagnera ensuite pour un tour du vieux village.

La commune de Lavilledieu est relativement importante, située entre la vallée du Rhône et le bassin d'emploi d'Aubenas, elle attire une population jeune qui recherche du travail et un logement d'un prix abordable. Elle compte actuellement plus de deux mille habitants et ses écoles maternelle et primaire totalisent deux cent vingt élèves. Le terrain, peu propice à l'agriculture donc peu cher, a permis le développement d'une zone industrielle qui compte soixante-dix entreprises et emploie trois cents personnes. La municipalité s'efforce de concilier ce développement avec la mise en valeur de son riche patrimoine historique et architectural.

Ainsi le cloître dans lequel nous sommes a été aménagé pour accueillir les différentes manifestations communales, mais aussi les pièces de théâtre créées par l'association villadéenne « coté cour », en liaison avec le centre Le Bournot d'Aubenas. Nous visitons ensuite une salle de spectacle pouvant accueillir une cinquantaine de personnes, ce sera l'occasion d'évoquer à l'abri les temps forts de l'histoire de Lavilledieu.

Quittant cette salle, nous visitons l'église actuelle qui date

de 1828. Elle est bâtie en partie sur l'emplacement de l'ancienne église du monastère dont il reste quelques ruines. Elle n'a qu'une seule nef à quatre travées, deux chapelles latérales à voûtes d'arêtes et un chœur à six voûtains; une peinture représentant saint Martin est actuellement en cours de restauration.¹

Nous cheminons ensuite dans les vieilles rues restaurées avec des pavés et du béton lavé. Les façades des maisons sont constituées de matériaux locaux, basaltes du Coiron et calcaires extraits sur place, seuls les encadrements et linteaux, d'un beau calcaire, ont été taillés avec soin. Après avoir constaté l'importance des vestiges des fortifications nous terminons notre promenade au pied d'une tour et du beau porche de la rue Sarrasine.



Une brève histoire du prieuré de Lavilledieu

La région est habitée depuis des temps très anciens, mais cet habitat ne s'est développé qu'à l'époque gallo-romaine ; Lussas et Baissac désignent les lieux où étaient implantées des *villae*, riches domaines ruraux. Au v^e siècle, l'église Saint-Martin est signalée dans la *charta vetus*, mais ce n'est qu'au xi^e siècle que l'abbaye Saint-André-le-Haut de Vienne décide d'installer un prieuré de bénédictines. L'acte de fondation est signé par Bertrand de Voguè en 1020. Jusqu'au milieu du xiv^e siècle, le prieuré qui reçoit de nombreux dons est extrêmement florissant, mais avec la guerre de Cent Ans la situation devient catastrophique, un acte de 1378, (voir Revue du Vivarais N°691) fait état de la triste situation où se trouve la région : « depuis 16 à 18 années que les Anglais ou Ennemis du Royaume ont attaqué les lieux circonvoisins... plusieurs fois les dits ennemis compagnons et voleurs ont demeuré au dit monastère plusieurs jours et nuits pour y manger et détruire les biens et vivres qui s'y trouvaient, allant jusqu'à profaner et violer les lieux sacrés et causant des dommages infinis... ». C'est pourquoi le seigneur des lieux, Guidon de Montlaur, donne l'autorisation à la prieure d'élever des remparts. Un mur d'une hauteur d'environ 6 mètres délimitant un quadrilatère de 120 sur 150 mètres protégé par huit tours de défense est érigé et fait du village une véritable citadelle. Deux siècles plus tard, pendant les guerres de Religion, le monastère est à nouveau pillé et brûlé ; la paix retrouvée avec l'avènement de Henri IV, la prieure, Suzanne de Molène, en entreprend la restauration.

À la mort de Henri IV les troubles reprennent et les



Dans le cloître de Lavilledieu, à l'écoute du maire, Gérard Saucles, aux côtés de notre président, Pierre Court.

1 - Ce tableau a retrouvé sa place depuis le 14 mai

bénédictines et leur nouvelle prieure, Marie d'Ornano, quittent définitivement Lavilledieu pour s'installer à Aubenas au Dôme Saint-Benoît et être directement rattachées à l'abbaye de Cluny.

À la Révolution, le prieuré, racheté par des particuliers, est désaffecté et transformé en habitations privées, mais à partir du XIX^e siècle la commune reprend progressivement possession des lieux pour y développer à la fin du XX^e siècle une intense vie associative et culturelle.

Deux événements tragiques qui ont marqué l'histoire de Lavilledieu ont été évoqués et méritent que l'on s'y attarde.

La révolte de Roure

Cette histoire a été racontée par de nombreux historiens ardéchois. Elle a démarré sur une fausse rumeur : « une taxe aussi absurde qu'unique frapperait les familles nombreuses. La crédulité populaire accueillit ces rumeurs avec son exagération coutumière. Elle était préparée par de réelles souffrances, un fisc exigeant et vexatoire... », c'est ainsi que le marquis de Vogüé présente les faits dans « une famille vivaroise » (page 397). Tout se passe de mai à juillet 1670, cinq à six mille paysans sont mobilisés aux cris de « Haro sur les élus ! Plus d'impôts ! Mort aux sangsues du peuple ! ». Il fallait un chef, ce fut Antoine du Roure, un ancien officier des troupes royales. Aubenas occupée par



surprise fut livrée au pillage. La révolte s'étend, puis s'essouffle, Roure essaie d'éviter les meurtres et les exactions, il croit en la clémence royale. Les négociations échouent, la cour envoie trois régiments et les mousquetaires de la

maison du roi. Roure qui ne dispose plus que de 1 200 hommes mal armés est surpris alors qu'il campe en avant de Lavilledieu sur les pentes qui descendent à l'Auzon. Les troupes royales, plus de quatre mille hommes, ne font qu'une bouchée de ces malheureux paysans. Le lendemain, 26 juillet, les meneurs sont exécutés, l'ordre est donné d'écimer les clochers de Vogüé, Ailhon, La Chapelle et Lavilledieu. Roure, arrêté à Saint-Jean-Pied-de-Port, est roué vif à Montpellier.

Lavilledieu 25 et 29 août 1944

Le 15 août 1944 les alliés débarquent en Provence. Dès le 18 août Hitler donne l'ordre de se replier à toutes les troupes allemandes stationnées dans le sud de la France. Une partie de ces troupes va retraiter par la rive droite de la vallée du Rhône.

Le 25 août, un premier accrochage a lieu, une section de FTP ouvre le feu sur un détachement allemand qui réplique avec des armes lourdes et les oblige à se replier. La moitié du hameau de Baissac est brûlé, huit civils et un maquisard sont tués. Dans l'attaque de Lavilledieu, le

clocher est transpercé, les Allemands investissent le village, rassemblent la population femmes, enfants, vieillards dans une cour de ferme, mais n'ayant trouvé aucun résistant dans Lavilledieu, dans la soirée, ils relâchent tout le monde et continuent leur route.



Dans la journée du 29 août, en fin d'après-midi, un groupe de la compagnie 7108 des FTP, dont la mission était d'interdire le passage du pont de Saint-Didier, remonte sur Lavilledieu dans un vieux car aménagé pour porter une mitrailleuse, précédé d'une traction ; arrivé au village il est pris sous le feu d'un détachement allemand encore présent. Cinq FTP âgés de 17 à 19 ans sont tués.

Au total, le bilan est lourd, quatorze morts, trois blessés, neuf orphelins, vingt maisons brûlées et de nombreux dégâts matériels.

Le trésor de Lavilledieu

Pour terminer sur une note moins tragique, quelques mots sur le trésor de Lavilledieu, la trouvaille fut faite dans le quartier de Costeraste, il s'agit de pièces de monnaie à l'effigie d'empereurs romains du III^e siècle. Un compte rendu minutieux de la composition du trésor a paru dans la Revue du Vivarais N°629, 1972, sous la plume du baron Chaurand.

Jacques DUGRENOT

Bibliographie

Boulle (Maurice et Elise), « Quand le ciel d'été s'obscurcit » *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, Cahier 102, 15 mai 2009.

Chaix (Bruno), « Le passage des troupes allemandes par le Coiron en août 1944 », *Le Coiron, terre d'Histoire, territoire de projets*, Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, Privas, 2008. (Article disponible en libre accès sur le site Internet www.memoire-ardeche.com).

Charay (Jean), Conférence donnée lors de la visite de la Sauvegarde du 9/05/1987, *Revue du Vivarais*, 691, 1987.

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE SAUVEPLANTADE

C'est à juste titre que l'on qualifie souvent l'église Saint-Pierre de Sauveplantade de « bijou de l'art roman ».

En effet, malgré ses très petites dimensions, elle présente un exemple achevé d'édifice de style bénédictin ou en croix latine. La qualité de sa construction et son exceptionnel état de conservation sont également remarquables.

Nous y sommes accueillis par M. Jacques Plantier, adjoint, représentant Mme Monique Labrot, maire de Rochecolombe, empêchée, ainsi que par Mmes Plantier et Dubois.

Un peu d'histoire

Silva plantata, c'est ainsi qu'apparaît Sauveplantade dans les textes anciens, notamment dans la fameuse *charta vetus*. La « forêt plantée », c'est la forêt qui a été défrichée pour céder la place à des cultures et ceci remonte certainement très haut dans le temps. En tous cas, il est certain que ce lieu était habité à l'époque gallo-romaine, comme en témoigne notamment le petit autel en calcaire blanc déposé au fond de l'église qui a été trouvé en 1905

par le marquis de Vogüé « au cours d'une excursion dans la vallée de l'Ardèche ». Il porte une inscription qui se traduit ainsi :

« À Jupiter très bon et très grand ce lieu, Lucius Valerius [- -] Irrius l'a fondé et consacré ».

On pense que « ce lieu » désignait un enclos sacré plutôt qu'un petit sanctuaire.¹

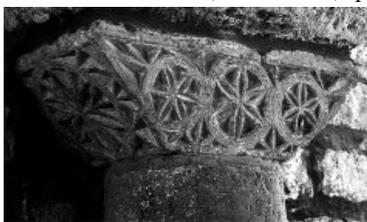
La nature du support date le texte au moins du II^e siècle.

On a également trouvé une colonne à astragale portant une dédicace posthume à l'empereur Aurélien : « *Divo Aureliano* ».

On a pu penser qu'elle aurait servi de borne milliaire, mais cette hypothèse n'est plus admise aujourd'hui.

Avec la christianisation, le culte de Jupiter fut, comme souvent, remplacé par celui de saint Pierre.

À l'époque carolingienne, Sauveplantade devint le chef-lieu d'une des 14 vigueries du comté de Vivarais. Son territoire était vaste, couvrant, pense-t-on, entre 5 000 et



Chapiteau orné de rosaces carolingiennes

10 000 hectares. Avec ensuite l'émergence de la féodalité, c'est la famille de Vogüé, installée à Rochecolombe, qui régna sur la contrée.

La fondation de l'église Saint-Pierre est fort ancienne, remontant sans doute au VII^e siècle. Dans le pouillé de l'Église de Viviers figure en effet l'acte de la donation faite « à Dieu et à saint Vincent » par un certain Aginus et son épouse Pétronille « dans un lieu dit *silva plantata* » d'une église en l'honneur de saint Pierre, avec 15 colonies².

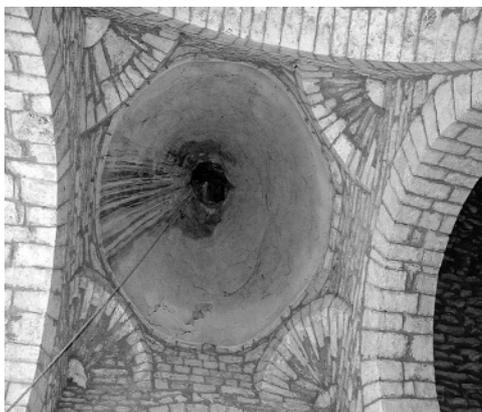
Sauveplantade dépendit ainsi des évêques de Viviers jusque vers le milieu du XI^e siècle. Nous arrivons là à l'époque où les évêques confient souvent la gestion des paroisses à des moines et c'est aux bénédictins de Cruas que l'on fit appel dans le cas de Sauveplantade. Ceux-ci y implantèrent un petit prieuré qui perdura jusqu'à la Révolution.

L'église

Elle nous est parvenue pratiquement intacte depuis sa construction que l'on situe vers la fin du XI^e ou le début du XII^e siècle ; c'est l'œuvre des bénédictins de Cruas. Seul le portail, ouvert dans le mur sud, a été agrandi, ainsi que certaines fenêtres, tandis que le clocher a été surélevé d'un étage.

Il est remarquable que, malgré sa très petite taille, l'édifice respecte parfaitement le plan en croix latine - dit encore « plan bénédictin » - avec une nef de deux travées, un transept largement débordant et trois absides semi-circulaires voûtées en cul-de-four. On peut remarquer que les absides latérales sont pratiquement aussi grandes que l'abside centrale.

La croisée du transept est coiffée d'une minuscule cou-



La petite coupole sur trompes

pole sur trompes parfaitement appareillées.

La construction est en petit appareil de calcaire sommairement taillé au marteau, signe d'ancienneté. Seuls les claveaux des arcs ont une forme soignée.

La nef est voûtée en plein cintre, les murs latéraux sont renforcés par des arcs de décharge profonds.

Le passage entre la nef et le transept se fait sous un puissant arc en plein cintre à deux rangs de claveaux retombant sur des piliers à ressauts surmontés d'impostes finement

moulurées. À mi-hauteur, les deux pilastres intérieurs sont soutenus par de courtes colonnes de grès fin, pourvues d'un astragale ; ces colonnes sont certainement des remplois, peut-être d'origine antique.

Les chapiteaux plats qui les coiffent, de forme trapézoïdale très évasée, proviennent sans doute de l'église primitive d'Aginus. Ils portent en effet un décor qui est dit de rosaces ou de marguerites carolingiennes, car son emploi le plus fréquent se situe vers la fin du VIII^e ou le début du IX^e siècle, mais qui est apparu en réalité à partir du VI^e siècle.³ Il s'agit de cercles tangents dans lesquels s'inscrivent des rosaces stylisées à six rayons.

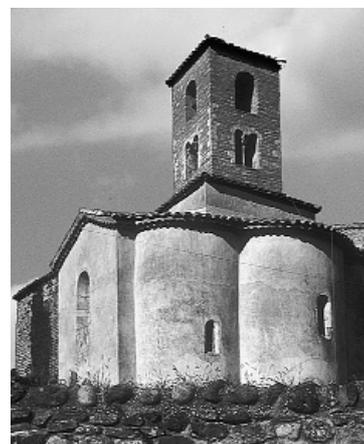
Un tel décor se retrouve à plusieurs reprises en Ardèche, notamment en emploi dans l'église de Saint-Gineys-en-Coiron, à Viviers, sur un fragment de chancel conservé dans les collections du CICP (Centre international Construction et Patri-moine) et sur une table d'autel au musée de Soyons.

Dans l'absidiole sud se trouve une très belle table d'autel romane en calcaire blanc. Creusée en évier, sa tranche est ornée d'un rinceau de demi-palmettes taillées en biseau. Extérieurement, la croisée du transept porte un clocher carré ; son premier niveau, ajouré de baies géminées dont les arcs reposent sur de fines colonnettes, n'est autre que la tour lanterne romane, tandis que le deuxième étage, aux côtés percés d'une seule fenêtre, est une surélévation moderne.

ÉGLISE DE SAINT-MAURICE-D'ARDÈCHE

Groupé sur un promontoire autour de son église, le village de Saint-Maurice-d'Ardèche, autrefois Saint-Maurice-Terlin, bien situé sur les premières pentes au-dessus de la rivière, domine les terres fertiles où autrefois était cultivé le lin.

Nous sommes accueillis dans l'église par MM. Jean-Claude Bacconnier, maire de la commune, Marc Reynier,



Église de Sauveplantade. Le chevet

1- D'après les *Inscriptions latines de Narbonnaise*, document aimablement communiqué par Joëlle Dupraz.

2- La colonie (plus tard on parlera de « manse ») était une partie d'un domaine foncier que J. Charay (*loc. cit.*) évalue à une cinquantaine d'ares.

3- Bernard (Christiane), *Notes complémentaires à l'article sur la chapelle Saint-André de Mitroys sur le site Internet de la Sauvegarde*, www.patrimoine-ardeche.com/mitroys.htm.



Église de Saint-Maurice d'Ardèche

président de l'association « Route des églises romanes du bassin de l'Ardèche » et Jean-Pierre Auzas.

Ce dernier nous rappelle d'abord que saint Maurice était, selon la tradition, un militaire romain qui fut martyrisé

vers la fin du III^e siècle à Agaune, aujourd'hui Saint-Maurice, dans le Valais, pour avoir refusé de participer à un sacrifice offert aux dieux païens.

Cette église présente beaucoup d'analogies avec celle de Sauveplantade que nous venons de visiter. Par l'histoire d'abord.

Historique

Dans le pouillé de l'Église de Viviers figure la donation faite par un certain Marius qui dit avoir construit une église en l'honneur de saint Maurice, au-dessus de la rivière Ardèche, l'avoir dotée de 30 colonies et, suivant la formule habituelle, l'avoir donnée « à Dieu et à saint Vincent ».

Restée, comme celle de Sauveplantade, sous l'autorité directe de l'évêque de Viviers jusque dans le courant du XI^e siècle, l'église de Saint-Maurice fut alors confiée, comme celle de Lavilledieu, à l'abbaye de moniales de Saint-André-le-Haut de Vienne. D'après le chanoine Rouchier, ceci se serait passé en 1044 et un prieuré conventuel fut également installé à Saint-Maurice. Son histoire ne différa guère de celle qu'a connue le prieuré de Lavilledieu.

L'église

Vue extérieure

Nous nous trouvons à nouveau devant une église en croix latine, mais qui a été en partie reconstruite au XIX^e siècle. Le chevet et le transept roman conservés sont bâtis en petit appareil de pierres plates disposées en assises régulières. Contrairement à ce que nous avons vu à Sauveplantade, les absides latérales sont ici beaucoup plus petites que l'abside centrale. De petits contreforts



Un chapiteau de l'abside

peu saillants épaulent les murs à l'angle des croisillons.

La nef, à l'exception de son mur méridional, a été reconstruite au XIX^e siècle. Le clocher carré, coiffé de tuiles vernissées, qui s'élève sur la croisée du transept date de la

même époque.

Selon Robert Saint-Jean, l'édifice roman remonterait à une époque assez reculée qu'il situe à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle.

Il ne reste quasiment rien des bâtiments monastiques, sinon une tour ronde qui en flanquait l'entrée. Pourtant au début du XX^e siècle, le marquis de Vogüé put encore en voir des vestiges.

Intérieur

Les trois absides semi-circulaires, voûtées en cul-de-four, sont éclairées par des baies étroites, trois au centre et une pour chacune des absidioles. L'abside centrale a reçu un décor d'arcatures et de colonnettes reposant sur un mur bahut. Deux de ces colonnettes sont coiffées de chapiteaux historiés, aux sculptures très primitives. Le personnage est sans doute saint Maurice. On y voit aussi des animaux qui s'entre-dévoient et le père Bernard Nougier nous signale la représentation d'une scène classique, celle du « tireur d'épine ».

Les voûtes en plein cintre des croisillons sont renforcées par des arcs doubleaux qui retombent sur des pilastres



Dans l'église de Saint-Maurice

aux impostes très simples.

La coupole qui coiffe la croisée du transept pose question. Vaguement hémisphérique, présente-t-elle là sa forme d'origine ou plutôt n'a-t-elle pas été, elle aussi, modifiée au XIX^e siècle, lorsqu'on a édifié le clocher qu'elle supporte ? On peut le penser, quand on sait que toutes les églises de la région sans exception construites, comme Saint-Maurice, suivant le plan bénédictin, ont été dotées d'une coupole octogonale sur trompes.

C'était en tous cas l'avis de Robert Saint-Jean, qui pensait que les trompes avaient été recouvertes de plâtre pour les transformer maladroitement en pendentifs.

Le sarcophage des Salles

Pendant plusieurs siècles, un sarcophage trouvé au XVI^e siècle au quartier des Salles a servi d'autel à l'église de Saint-Maurice. Il n'en reste plus qu'une grande photographie...

Ce sarcophage de marbre blanc a tout d'abord été considéré comme d'origine païenne, ce qui lui aurait valu d'être mutilé en 1793 par le curé de l'époque⁴, puis d'être vendu en 1851 au musée Saint-Pierre de Lyon ; il se trouve actuellement au musée de la civilisation gallo-romaine de cette même ville.

Le hameau des Salles appartenant à la commune de Balazuc, la municipalité de ce village en a fait réaliser un très beau moulage que l'on peut librement admirer dans les soubassements de la mairie.

En fait, il ne s'agit nullement d'un objet païen, mais bel et bien d'un chef d'œuvre d'origine chrétienne, de l'école d'Arles, daté du IV^e siècle. Il présente surtout des scènes de la vie de saint Pierre qui ont été notamment détaillées par Roger Lauxerois.⁵

Paul BOUSQUET

4- Malartre (François) et Carlat (Michel), *Visites à travers le Patrimoine ardéchois*, Société de Sauvegarde, 1985, p. 219

5- Lauxerois (Roger), *Le Bas Vivarais à l'époque romaine, recherches sur la cité d'Alba*, Paris, de Bocca, 1983, cité par Dupraz (Joëlle) et Fraisse (Christel), Carte archéologique de la Gaule, 07, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2001.

Assemblée générale annuelle

(13 avril 2013 à Tournon)

Notre dernière assemblée générale s'est tenue à Tournon dans la chapelle du lycée, mise gracieusement à notre disposition par l'association "Chapelle du lycée Gabriel Faure" ; Mme Roméro, proviseur, nous y a accueillis dès la matinée. Nous avons ainsi pu bénéficier de visites commentées, en matinée, de la chapelle des Jésuites et de la célèbre bibliothèque et, l'après-midi, après l'assemblée générale, visiter le vénérable château solidement campé sur le rocher au bord du Rhône. Ces visites seront évoquées dans le prochain bulletin. Mais nous remercions dès maintenant Mme Marie-Carmen Palanca, présidente de l'association « Sauvegarde du patrimoine du lycée Gabriel Faure » et Mme Thomas qui nous ont fait les honneurs de la bibliothèque et M. Jean-Louis Roche, président de l'association « La chapelle du lycée Gabriel Faure » qui a commenté la visite de la chapelle. Ainsi que M. Paul Barbary, adjoint chargé de la culture à la ville de Tournon, qui nous a présenté un compte rendu illustré des intéressantes fouilles archéologiques effectuées sous la place des Gravières.



Le succès de notre journée à Tournon est largement dû à Christian Caillet, administrateur de la Sauvegarde, qui a porté le poids et les soucis de sa préparation, en liaison avec Dominique de Brion, vice-présidente.

L'assemblée générale a été honorée de la présence de M. Maurice Quinkal, conseiller général, fidèle à nos assemblées générales dans le nord de l'Ardèche, et de M. Paul Barbary, représentant M. Frédéric Sausset, maire, qui est venu nous saluer mais n'a pu rester avec nous.

Monsieur Hervé Saulignac, président du Conseil général, s'était fait représenter par M. Quinkal. M. Michel Créchet, sous-préfet de Tournon, empêché, avait envoyé un courrier, de même que Mme Corinne Porte, directrice des Archives départementales.

1- RAPPORT MORAL

Le premier objectif de votre association, conformément à ses statuts, est d'aider à sauvegarder, valoriser et mieux faire connaître le patrimoine bâti ardéchois. Le rapport d'activités énumèrera les principales actions menées dans ce but.

Votre association joue également un rôle de conseil et d'expert de ce patrimoine bâti, de plusieurs manières et auprès de divers organismes et notamment :

- *Direction régionale des Affaires culturelles* : nous participons aux réunions annuelles, à Lyon et Privas, de pré-programmation des travaux sur les monuments historiques de l'Ardèche.

- *Commission départementale Nature, Paysages et Sites*, où notre avis est sollicité sur l'impact paysager de projets industriels, touristiques ou urbanistiques en zones

sensibles.

- *Conseil général* : participation à des journées d'étude et rencontres sur le patrimoine et sa protection ; mise à jour du guide des associations patrimoniales ardéchoises. Tout cela dans le cadre de la convention signée en 2008 et renouvelable tous les 3 ans.

- *Pays de l'Ardèche méridionale*, qui soutient plusieurs projets, notamment avec le Pays d'Art et d'Histoire créé en 2011.

- *Fondation Pays de France du Crédit agricole Sud Rhône-Alpes* ; nous sommes membre du jury du Comité Ardèche pour l'attribution des prix.

- *Sithere* (Syndicat intercommunal pour le Thermalisme et l'Environnement), qui gère les programmes d'aide PEP (pôle d'économie du patrimoine), avec qui nous avons signé une convention en 2009.

- *Patrimoine rhônalpin*, fédération d'associations patrimoniales soutenue par le Conseil régional ; nous sommes membre du CA.

- *PNR des Monts d'Ardèche* ; participation à divers groupes de travail.

- *Route des églises romanes du bassin de l'Ardèche*.

Relations avec d'autres associations

Échange d'expérience, projets élaborés en commun, participations croisées... , sans parler des personnes qui adhèrent à la fois à la Sauvegarde et à l'une ou l'autre de ces associations :

Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme, Mémoire d'Ardèche et Temps présent, Amicale des Ardéchois à Paris, Vieilles Maisons françaises, La Demeure historique, Liger, Association albenassienne des Amis du Patrimoine, Fondation du Patrimoine.

2- RAPPORT D'ACTIVITÉS

La précédente AG s'est tenue à Valvignères le 14 avril 2012, en présence de M. Pascal Terrasse, alors président du Conseil général, et de Mme Gascon, représentant le maire, M. Lebrat.

Votre Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois en 2012 à la mairie de Coux qui nous a très aimablement hébergés durant cinq trimestres.

En fin d'année, nous avons eu le regret d'enregistrer la démission, pour raisons personnelles, de Christian Foriel-Destezet, que vous aviez élu lors de la précédente AG. Nous respectons sa décision, mais déplorons son départ qui prive notre équipe d'un historien érudit et d'une personne riche de belles qualités humaines.

Le Comité de Communication (CoCom) s'est réuni quatre fois à Brion et quatre fois à la mairie de Coux.

Aide à la restauration de monuments sur fonds publics (Budgets 2011 et 2012 du Conseil général)

- Chapelle Saint-Cerice, dite la Gleyzette, à Vogüé : après

la réfection de la façade et de l'abside, l'édifice a été mis hors d'eau avec la finition de la partie manquante de la voûte et la pose du toit de tuiles canal. Le sol a été dallé de calcaire et les portes fermées par des grilles. L'édifice a été officiellement inauguré le 5 avril 2013.

- Château de Rochebonne : la longue opération de mise en sécurité et de restauration de ces vestiges emblématiques s'est poursuivie l'été dernier avec la consolidation d'un angle

de la chemise du donjon perché sur un piton très escarpé. D'autres travaux restent à faire ; nous aurons encore l'occasion de parler de ce fier édifice.

- Église de Beaumont : en 2012, l'association a collecté des lauzes pour la toiture ; la première tranche de la réfection du toit doit commencer en juin 2013 .

- Château de Désaignes : pas de travaux en 2012 ; la réfection du toit d'une terrasse doit être faite en 2013.

- Porche de l'église d'Issarlès : pas de travaux en 2012 ; l'entreprise doit effectuer la restauration du porche en septembre 2013.

- Chapelle du calvaire de Prades : la toiture a été refaite en 2012. Travaux terminés.

- Château de Sarras : importants travaux de mise hors d'eau qui doivent commencer bientôt.



Le président Pierre Court



M. Frédéric Sausset

Aide à la restauration de monuments sur fonds propres

Pour l'exercice 2012, le montant total versé pour

travaux terminés a été de 11.184 €, répartis entre les chantiers suivants :

- Croix de Lay à Pourchères,
- Chapelle Saint-Cerice à Vogüé,
- Ferme de Clastre à Sainte-Eulalie,
- Réfection de fenêtres à l'église de Beaumont,
- Installation du plafond de Jean Chièze au Pigeonnier, Saint-Félicien,
- Sacristie de l'église de Malarce-sur-la-Thines,
- Restauration de deux croix de chemin à Payzac.

D'autres subventions ont été votées en 2012, qui seront versées après achèvement des travaux et présentation des factures correspondantes. Leur montant s'élève à 10.000 €.

- Restauration du temple de Labastide-de-Virac (murs et toiture),
- Restauration du château de Largentière,
- Nécropole dolménique des Géandes à Bourg-Saint-Andéol,
- Château de La Tourette à Vernoux,
- Porte de la chapelle d'Ozon,
- Passerelle « Seguin » de Moulin-sur-Cance.

Dossiers préparés pour le budget 2013 du Conseil général

- Temple de Labastide-de-Virac (peintures intérieures),
- Moulin de la Pataudée (four à pain),
- Église de Macheville à Lamastre (peintures intérieures),
- Église St Théofrède de Barnas (peintures intérieures).
- Jardins clos (« rabeyrasses ») de Sagnes-et-Goudoulet,
- Aqueduc de béalière à Saint-Clément.

Autres projets faisant l'objet d'étude ou de suivi de la part de la Sauvegarde

- Le Chastelas ou Vieux Vallon, à Vallon-Pont-d'Arc : contact suivi avec la municipalité qui a effectué des travaux de dégagement et de mise en sécurité des vestiges du château, en même temps que des fouilles archéologiques, en vue de la mise en valeur du château et du bourg castral,

- Église de Saint-Jean-de-Pourcharesse : contacts suivis avec l'association des Amis de l'église et la municipalité en vue des travaux à faire pour lutter contre l'humidité du mur nord

avant la restauration des peintures intérieures,

- Église Saint-Pierre de Joyeuse : restauration d'une pietà ; travaux de confortement du clocher en attente,

- Orgues classées datant de 1818 de la chapelle, inscrite, de Vidalon à Davézieux : attente du devis de leur restauration.

- Église Saint-Didier de Crussol à Alboussière : contact avec l'association et le nouvel affectataire ; projet d'enduits sur façades et de peintures intérieures.

- Église de Valvignères (gros œuvre, enduits intérieurs, clocher)

Un autre objectif de la Sauvegarde : favoriser la connaissance du patrimoine

Pour faire mieux connaître le patrimoine bâti et le patrimoine mobilier ardéchois, la Sauvegarde propose des visites sur le terrain, développe son site Internet et participe à l'organisation de colloques.

Visites de sites d'intérêt patrimonial : il y en a eu 7 en 2012 :

- 22 mars : Thines, hameau de Tastevin avec évocation du drame du 3 août 1943 ; anciennes croix du chemin messadier et superbe église romane du village ;

- 14 avril, à l'occasion de l'AG, visite de Saint-Thomé (église et château) et Valvignères (vieux village) ;

- 10 mai : église et centre ancien de Quintenas, maison forte de Manoha (Ardoix), site, chapelle et donjons de N.-D. d'Ay

- 16 juin : journée du patrimoine de pays, en partenariat avec le Sithère : églises de Niegles, Mercuer et Ailhon ;

- 2 août, en association avec l'amicale des Ardéchois à Paris : chapelle et vieux village de Rochecolombe, château de Vogüé, en présence du marquis venu pour la circonstance ;

- 11 octobre : grange monastique de Chabrolières, églises romanes de Saint-Jean-de-Pourcharesse et de Beaumont ;

- 15 novembre : site archéologique du Monastier (prieuré bénédictin) et village de Vagnas, église et village de Bessas, église et croix de cimetière de Saint-André-de-Cruzières.

Le *bulletin trimestriel* est tiré à 500 exemplaires, diffusés en priorité auprès des adhérents ainsi que des élus et autres responsables avec qui nous sommes en relation. Une diffusion supplémentaire est faite par Internet à destination des établissements scolaires, via l'inspection académique et le CDDP.

Le *site Internet* www.patrimoine-ardeche.com, présentation de l'association, vitrine du patrimoine ardéchois, est aussi un outil de dialogue de plus en plus fréquenté (moyenne de 395 visites quotidiennes en 2012).

Un *second colloque* sur les monastères de la Montagne, traitant de leur impact sur la vie sociale, économique, politique et culturelle, organisé avec MATP, s'est tenu à l'abbaye N.-D. des Neiges les 7, 8 et 9 septembre, le dernier jour étant consacré à la visite de l'abbaye de Mazan et de la ferme de La Besse où avait lieu le déjeuner. Quelques 130 personnes sont venues entendre les 14 intervenants, assurant un beau succès à cet événement.

3 – RAPPORT FINANCIER (présenté par la trésorière)

Dépenses

Impression bulletins	2 104,96
Frais postaux	2 076,24
Subventions travaux de restauration	11 184,00
Fournitures de bureau, cotisation	641,01
Sorties	2 800,00
Frais bancaires	19,98
Assurances	343,25
Divers	293,51

Total dépenses : 19 462,95 €

Recettes

Cotisations	7 990,00
Subvention Conseil général	3 000,00
Subvention Sithere	1 000,00
Subventions communales	353,00
Sorties	3 350,00
Vente de DVD	447,00
Intérêts bancaires	1 040,23

Total recettes : 17 180,23 €

4 – RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

(extraits)

« J'ai pu vérifier par pointage les différentes dépenses, les recettes, constater la parfaite régularité des opérations et m'assurer de la concordance des comptes, faisant apparaître un solde débiteur de 2 282,72 euros pour cet exercice ... La comptabilité est tenue avec beaucoup de rigueur, les comptes sont clairs et précis. Je vous engage donc à donner quitus à la trésorière pour sa gestion ».

5 – APPROBATION DES RAPPORTS ET QUITUS

Tous les rapports sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné.

6 – REVISION DU MONTANT DE LA COTISATION

La cotisation d'adhésion à la Sauvegarde étant inchangée depuis de nombreuses années et les demandes d'aides pour travaux allant croissant, tandis que les subventions publiques sont en baisse, le président propose l'évolution suivante :

Cotisation pour personne seule passant de 20 à 25 €

Cotisation pour couple ou association passant de 28 à 30 €

Après une brève discussion, la proposition est votée à l'unanimité. Merci chers amis !

7 – RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

D'après nos statuts, le CA est entièrement renouvelé tous les 3 ans. Mme Massot, Mlle Borne et le P. Jouffre ne briguent pas un nouveau mandat. Tous trois sont bien connus de vous, car ils ont longuement, fidèlement et remarquablement servi la Sauvegarde. Mme Massot a occupé pendant plus de dix ans, avec beaucoup de rigueur, le poste ingrat et exigeant de trésorière. Mlle Borne est adhérente depuis la création de l'association dont elle a été la première secrétaire. Le P. Jouffre, également adhérent et administrateur de longue date, est particulièrement connu comme érudit et spécialiste de l'abbaye de Mazan. À tous trois notre profonde reconnaissance. Les 16 autres administrateurs acceptent de poursuivre leur mission ; qu'ils en soient remerciés. Enfin, trois nouveaux candidats sollicitent vos suffrages : Mme Marie-Solange Serre et M. Jean-François Cuttier, entrés au CA par cooptation, et Mme Maryse Montreynaud qui vient de poser sa candidature.

Les 16 anciens administrateurs sont reconduits et les trois nouveaux candidats sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'administration

Membres d'honneur : le Préfet de l'Ardèche, le Président du Conseil général, l'Évêque de Viviers.

Membres de droit : MM. Guy Delubac, Michel Faure et le général Joseph de Pampelonne, présidents honoraires, Mme Corinne Porte, directrice des archives départementales, M. Jean-François Vilvert, architecte des bâtiments de France.

Membres élus : Mme Mireille d'Augustin de Bourguisson, M. Paul Bousquet, M. Jean Bouvier, Mme Dominique de Brion, M. Christian Caillet, M. Louis de Chazotte, M. Pierre Court, M. Jean-François Cuttier, M. l'Abbé Albert Duclaux, M. Jacques Dugrenot, M. Dominique Dupraz, Mme Joëlle Dupraz, M. Alain Fambon, Mme Jocelyne Fournet-Fayard, Mme Christine Hotoléan, M. Gérard Ladreit de Lacharrière, Mme Maryse Montreynaud, M. Jean-Paul Ribeyre, Mme Marie-Solange Serre

Invités permanents : M. Christian Duforets, président de la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme, M. Gonzague de La Tourrette, vérificateur des comptes, Mmes Yvette Nury et Juliette Thiébaud..

Le renouveau d'un petit joyau roman

Au-dessus du château de Vogüé, sur le coteau au revers du Gras, se dresse une petite chapelle bien visible de toute part. Elle apporte une petite touche supplémentaire au beau panorama que l'on découvre depuis l'autre rive de l'Ardèche. Dédiée à saint Cerice, elle est plus généralement connue localement sous la dénomination de La Gleyzette (la petite église). Il n'y a guère, elle n'était qu'une ruine. Cela désolait



M. A. Cardinal
et Mme G. Laurent

Albert Cardinal, alors président de l'association « Vivante Ardèche » et, depuis des années, il me disait qu'il faudrait, un jour, faire quelque chose pour la remettre en état. Je lui garantissais bien sûr que, le cas échéant, il pourrait compter sur l'aide de notre Société de Sauvegarde. Après avoir quitté la présidence de « Vivante Ardèche », Albert Cardinal fondait une nouvelle association. Dénommée « Sauvons le petit patrimoine », elle avait comme premier

objectif la restauration de la Gleyzette. Il y a quatre ans de cela.

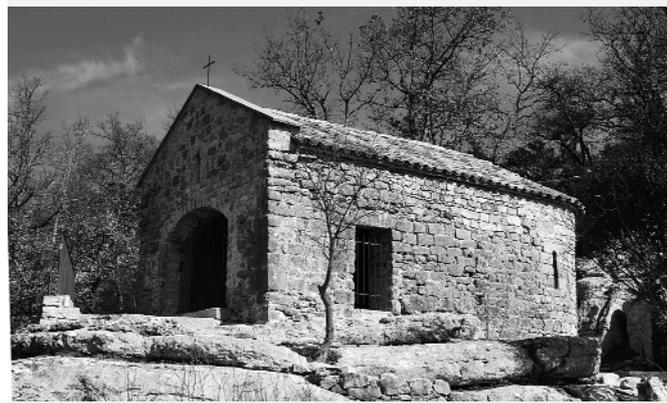
Après avoir trouvé une entente avec les propriétaires des lieux, l'association regroupait de nombreux bénévoles décidés à sauvegarder ce témoin du passé de Vogüé. Elle était fortement soutenue par le maire, Geneviève Laurent. Grâce à l'intervention de la Sauvegarde, elle obtint plusieurs subventions successives du Conseil général. D'autres sources de financement furent également trouvées, venant en particulier de la Fondation du Crédit agricole au jury de laquelle participe notre président et, bien sûr, de nos fonds propres. Tout cela n'aurait cependant, malheureusement, pu être suffisant. Une grande campagne de souscription fut lancée. L'association vendit symboliquement des "pierres" de la chapelle. Et tous les bénévoles mirent la main à la pâte pour réaliser eux-mêmes une partie de la construction. L'entreprise fut, dès le début, supervisée par Armand

Guérin, retraité du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

Voilà pourquoi, il y a quelques jours, une foule joyeuse était venue, malgré le temps maussade, fêter l'inauguration de la chapelle restaurée. Tous ont pu admirer le travail réalisé et la réussite de cette rénovation. Tous les acteurs qui y avaient participé étaient là et ce fut une belle fête.



Avant ...



... Après

On en sait malheureusement très peu sur l'histoire de ce monument et un appel pressant a été lancé par Albert Cardinal auprès de ceux qui pourraient trouver quelque information.

Quelle joie de voir que la volonté et l'obstination d'une population, guidée par le dynamisme d'un homme dévoué et soutenue par sa municipalité, permet de redonner une nouvelle jeunesse à un petit joyau du patrimoine roman !

Guy DELUBAC

Colloque « Châteaux et maisons fortes au Moyen Âge »

Les 7 et 8 septembre 2013 au château de Crozat à Alboussière

Ce colloque est organisé conjointement par quatre associations, à savoir : la Société de Sauvegarde, Mémoire d'Ardèche et Temps présent, les Vieilles Maisons françaises et La Demeure historique. Il s'articulera autour de trois axes de réflexion :

- architecture et bâti
- le rôle des châteaux et maisons fortes au cours du temps
- l'histoire des familles qui les ont occupés.

La conférence d'introduction sera donnée par Pierre-Yves Laffont, professeur à l'université de Rennes, spécialiste des châteaux du Vivarais au Moyen-Âge.

Ci-joint le programme complet, accompagné d'un bulletin d'inscription à renvoyer impérativement avant le 31 juillet.

Prochaines sorties

- **Dimanche 21 juillet** : *Journée champêtre au Chaussadis.*

RV à 11h au Chaussadis (Sur la N 102 prendre, presque en face de l'embranchement vers Pradelles, la D 500, direction Saint-Paul-de-Tartas. Traverser Saint-Paul et faire encore environ 2,5 km dans la direction du Monastier pour atteindre le Chaussadis). L'après-midi, visite des églises de Lachapelle-Graillouse et d'Issarlès.

- **Judi 1er août** : *Visite-conférence* en association avec l'Amicale des Ardéchois à Paris au château des Fauqs.

Le programme de cette journée figure sur le bulletin d'inscription ci-joint ; *ne pas oublier de renvoyer celui-ci avant la date indiquée.*

- **Judi 17 octobre** : *Rendez-vous de la Sauvegarde* au Bouchet de Pranles et à Ajoux.

Visite du musée du Vivarais protestant (maison de Pierre et Marie Durand) à Pranles. Visite du village d'Ajoux avec sa roche basaltique.

RV à 9h30 à Pranles (15 km au nord de Privas), au parking du musée du Vivarais protestant.

- **Judi 14 novembre** : *Rendez-vous de la Sauvegarde* à Andance.



L'église de Lachapelle-Graillouse

NB :

1- Pour les Rendez-vous de la Sauvegarde, **ne pas oublier d'apporter son repas** à prendre dans une salle mise à notre disposition.

2- Lorsque la date d'une sortie est éloignée de celle de la parution de « Patrimoine d'Ardèche », il n'est pas toujours possible de donner dans ce bulletin toutes les précisions nécessaires. Il peut aussi y avoir des modifications de dernière heure. C'est pourquoi, vous êtes invités à **consulter chaque fois notre site Internet** (www.patrimoine-ardeche.com) où vous trouverez les informations nécessaires toujours actualisées. Le calendrier des sorties y est directement accessible depuis la page d'accueil.

La société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche (reconnue d'utilité publique)

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche.

L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil général ou sur fonds propres suivant les cas.

Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associent : élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue : « Patrimoine d'Ardèche » et son **site Internet** www.patrimoine-ardeche.com sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, service culturel du Conseil général, DRAC, STAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : 18 place Louis Rioufol 07240 Vernoux-en-Vivarais - Courriel : contact@patrimoine-ardeche.com
Tél. 04 75 04 62 76 (ligne du président Pierre Court)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :

- vos nom, prénom, adresse complète à laquelle doit être envoyé le bulletin
- adresse de courriel et N° de téléphone
- un chèque du montant de la cotisation : 20€ pour une personne seule, 28€ pour un couple ou une collectivité.

Crédits photographiques

- J.-P. Antoine : p. 11 (col.2 bas).
P. Bousquet : p. 1, 2, 6 (col.1 et 2), 7 (haut et bas), 12.
D. de Brion : p. 3 (col. 2), 4 (col. 2), 7 (centre), 8, 9.
J.-F. Cuttier : p. 3 (haut).
S. Delubac : p. 3 (col. 1), 5 (col.1), 11 (col 1 et 2 haut)
M. Rouvière : p. 4 (centre), 5 (haut), 6 (haut).

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Patrimoine d'Ardèche Sté de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche	Directeur de la publication Pierre COURT Comité de rédaction : M.d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet B. de Brion - D. de Brion - P. Court G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon C. Hotoléan
Siège Social : Archives départementales de l'Ardèche Place André Malraux - PRIVAS	Réalisation : C. Bousquet Impression : Print Concept, Traverse de la Bourgade, 13400 Aubagne
Adresse postale : 18 place Louis Rioufol 07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS	
ISSN : 2101-6771 Dépôt légal à parution	